

Cher(e) Collègue,

Pour le repas de midi, nous te proposons un déjeuner en commun pris sur place. Tu trouveras le menu ci-dessous, dont nous t'invitons à choisir le plat :



Afin d'organiser au mieux le repas de midi, nous te remercions de t'inscrire par mail à **contact@fodpt68.fr** **avant le 9 mai 2019**, en nous précisant **le plat choisi**. Le montant du repas sera à acquitter auprès de notre trésorier le jour de l'AG. Tout repas commandé et non annulé avant le 13 mai 2019 sera facturé.

Le traiteur accepte les chèques repas.

Enfin, nous t'invitons également à prendre tes dispositions (RTT/congés/récup) pour l'après-midi puisque le déjeuner ne démarrera qu'à 13h.